

Malbosc



informations municipales

N°42

Novembre 1988

MALBOSC

Ce modeste bulletin "d'information municipale"
est ouvert à toutes et à toutes par la rubrique "TRIBUNE LIBRE".

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions,
souhaits sur les articles proposés et sur les sujets que vous
aimeriez pouvoir y trouver.

Votre collaboration précieuse nous permettra de le rendre plus
attrayant et répondant de plus près à vos besoins.

Vous pouvez adresser votre courrier à :

MAIRIE DE MALBOSC
MALBOSC
07140 LES VANS

Merci de votre participation.

◊ SOMMAIRE ◊

- P. 2 Le mot du Maire
- P. 3 Réunion du Conseil Municipal : le 29.09.1988
 . Compte Administratif 87
- P. 4 . Budget supplémentaire 88
- P. 5 Réunion du Conseil Municipal : le 25.10.1988
- P. 6 Réunion du Conseil Municipal : le 29.11.1988
- P. 7 Résultats du Réf*érendum du 6 Novembre 1988
 Bureau Aide Sociale : Budget supplémentaire 88
 Dons - repas.

"De la pluie et du beau temps "

- P. 8 La page des Enfants : "Que se passe-t-il à l'école de Malbosc ?
- P. 9] Information Santé : Ce qu'il faut savoir sur
- P. 10] " la spirochetose à tiques " C. BRION
- P. 11 L'arbre et ses records C. BRION
- P. 12 " ... Une greffe ... Une vie " le Don de Moelle Osseuse.
- P. 13 Camping " le Moulin de Gournier " G. COLADON
 Découvrir en marchant le canton des Vans
- P. 14 TRIBUNE LIBRE de Alain JOFFRE.
- P. 15 TRIBUNE LIBRE de Gilles COLADON.

◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊

Nous profitons de ce dernier bulletin de

l'année 1988 pour vous souhaiter par avance de **BONNES FETES**
de fin d'année...

Bonne lecture et A l'année prochaine ... !

◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊

◊ LE MOT DU MAIRE ◊

Chers Administrés,

Si de sérieux ennuis de santé familiaux ont pris beaucoup de mon temps ce trimestre je n'en ai pas moins assuré du mieux que j'ai pu mes fonctions car j'ai été bien aidé par toute mon équipe. Si quelqu'un a eu à s'en plaindre, je m'en excuse bien vivement.

Ceci étant dit, je crois qu'il est temps, à trois mois des élections municipales, de parler un peu de celles-ci ; bien que, je le comprend, nous soyons tous un peu saturés de ce rendez-vous si fréquent avec les urnes. Néanmoins, je crois que chacun d'entre nous se sente davantage concerné par les Municipales car on connaît personnellement tous les candidats que l'on cotoie fréquemment et à qui on peut s'adresser directement.

Personnellement, j'ai l'intention de me représenter à vos suffrages et avec tous les Conseillers en exercice, s'ils en sont d'accord. Quelqu'un m'a posé cette question récemment :

" est-ce que tu seras candidat, et si oui, quel est ton programme ? "

J'ai répondu à cette question ou plutôt à ces questions :

" Lorsque je suis été élu, il y a bientôt douze ans, je me suis fait une promesse à moi-même, à savoir que si les électeurs me le permettent, je resterai jusqu'à ce qu'il y ait de l'eau dans tous les villages. Pour ce qui est de mon programme, je n'en ai point ".

Hé oui, cela peut paraître bête, mais je suis bien placé et vous l'êtes aussi bien que moi pour savoir les monuments d'hypocrisie qui se cachent derrière ce mot là. Combien de promesses qui ne sont pas tenues parce qu'elles ne peuvent pas l'être ou ne veulent pas l'être.

On évidemment, cela fait des mots ! mais derrière ces belles envolées lyriques, il n'y a que du vent. Cela ne prend pas dans nos villages, on juge les gens sur pièce, sur ce qu'ils font et non sur leur verbiage.

C'est pour cela que si je suis candidat, comme je le souhaite, vous n'aurez aucune promesse sinon celle que j'ai toujours faite et tenue, faite le maximum dans la mesure de nos possibilités ; ce que je fais depuis 1977 avec l'appui de mon Conseil. Dans une petite commune rurale comme la notre avec les maigres ressources qui sont les nôtres, on n'a pas le droit de bernier les gens avec de belles promesses que l'on ne pourra pas tenir.

Je sais bien qu'il y a des bruits qui courent d'une éventuelle liste d'opposition, certes, elle peut trouver des insatisfaits de ma gestion, certaines personnes qui croient que l'on peut s'en mettre plein les poches et qui voudraient bien en être, d'autres qui pensent être les meilleurs pour occuper l'emploi et aussi tout simplement jaloux du titre.

En bien, chers Amis, j'aime à croire qu'il y en a peu sur notre commune que j'aime et à laquelle je suis toujours resté fidèle moi !

Dans le prochain bulletin qui sortira avant les élections, je vous ferai le bilan chiffré de douze années de mandat et vous pourrez juger sur pièce de l'oeuvre accomplie.

En attendant, je reste votre dévoué.

N. GARIDEL

MAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 1988

Absents : Garidel Noel, Chamboredon Michel

1°) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1987

Section de fonctionnement

a) Dépenses

. Denrées et fournitures	10 066,87
. Frais de personnel	111 095,88
. Impôts et taxes	2 504
. Travaux et services extérieurs	43 732,94
. Participations et contingents	60 127,46
. Allocations et subventions	7 750
. Frais de gestion générale	41 096,84
. Prélèvement pr dépenses investissement	368 042
TOTAL	719 558,52

b) Recettes

. Produits de l'exploitation	46 209,74
. Produits domaniaux	17 126
. Produits financiers	656,25
. Subventions - Recouvrements	43 722,22
. Dotations versées par l'Etat	255 449
. Impôts indirects	16 073,71
. Contributions directes	159 396,68
. Produits antérieurs	387 941
TOTAL	926 574,60

Excédent de fonctionnement de clôture 207 016,08

Section d'investissement

a) Dépenses :

. Prévu	1 686 079,47
. Réalisé	425 718,76
. Reste à réaliser	1 260 360,71

b) Recettes :

. Prévu	1 687 028,47
. Réalisé	736 298,75
. Reste à réaliser	952 029,60

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

2°) VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1988

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le budget supplémentaire 1988 dont voici le détail :

Section de fonctionnement

a) Dépenses

. Denrées et fournitures	300
. Travaux et services extérieurs	160 044
. Participations et contingents	6 834
. Allocations - subventions	1 000
. Frais de gestion générale	5 000
. Prélèvement pr dépenses investissement	42 930

TOTAL 216 108

b) Recettes

. Dotations versés par l'état	7 492
. Impôts indirects	1 600
. Produits antérieurs	207 016

TOTAL 216 108

Section d'investissement

a) Dépenses :

. Déficit d'investissement reporté	1 930
. Acquisition de biens meubles et immeubles	420 778,60
. Travaux de bâtiments et génie civil	904 773,99

TOTAL 1 327 482,59

b) Recettes :

. Excedent d'investissement reporté	312 509,99
. Subventions d'équipement	922 224,60
. Prélèvement sur recettes fonct.	42 930
. Participation à des travaux équipement	49 818

TOTAL 1 327 482,59

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

- 3°) Monsieur KIEKEN demande que pour la prochaine réunion du Conseil municipal, soit présenté le plan de financement du camping.
- 4°) Monsieur FRANCOIS informe le Conseil de la demande de réduction du prix de location de la salle des fêtes formulée par l'association de Yoga, dans la mesure où les horaires ont été modifiés et compte tenu du fait que ce prix de location intervient dans la participation au coût du chauffage.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de maintenir le prix de location à la décision prise antérieurement.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Octobre 1988

Absents : Ms Durand, Tilly, Louche, Chamboredon Michel

1°) Devis portail entrée camping :

Le Maire présente au Conseil municipal le devis pour la fermeture de la réception du camping, par un rideau métallique en acier.
Prix H.T. : 5.800 F

Après en avoir délibéré, le Conseil est d'accord avec le devis présenté et donne mandat au Maire pour effectuer la commande.

2°) Allocation forfaitaire scolaire année 1987-1988 :

Le Maire soumet à l'assemblée le programme d'utilisation de l'allocation forfaitaire scolaire qui s'élève pour l'année 87-88 à 168 F.

Le Conseil après en avoir délibéré approuve le devis estimatif des dépenses d'achat : jouets de plein air.

3°) Demande de subvention pour travaux de rénovation de la bibliothèque :

Le Maire informe le Conseil municipal qu'avec l'agrandissement du logement de fonction de l'instituteur, il était nécessaire de déplacer et de réaménager la bibliothèque.

Il propose à l'assemblée de demander une subvention au Conseil Général dans le cadre du fond d'aide à la lecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil est d'accord avec cette proposition et donne mandat au Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

4°) Projet de piste forestière Bessèges- Col du Peras :

Le Maire présente au Conseil, le projet de piste forestière proposé par M. Rouvières (Sénateur maire de Bessèges).

Après avoir examiné l'utilité, le coût de la création, l'impact sur l'environnement, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, déclare hostile au projet et demande au Maire de faire connaître son avis à M. Rouvières.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

◊ CONSEIL MUNICIPAL ◊

Séance du 29 Novembre 1988

Absents : Melle. Oziol, M. Kieken, M. Chamboreau André.

1°) INFORMATIONS SUR LES A.E.P.

a] Gournier :

M. Blanc, Ingénieur de la DDA a confirmé le début des travaux pour les jours prochains. Le retard étant dû à une demande d'autorisation de passage restée sans réponse jusqu'à présent et dont l'accord venait d'être donné.

b] Chabannes :

Les travaux devraient également reprendre en décembre, la Commission sanitaire de la DDASS ayant donné un avis favorable. Il faut souligner toutefois que cet avis, rendu le 22 juin 1988 n'a pas été transmis comme prévu à la DDA, ce qui a perturbé le bon déroulement du programme de travaux.

2°) Postes d'Abonnements Publics du téléphone :

Le Maire informe le conseil municipal :

- de la demande faite par Mme Coste Laurette de supprimer le P.A.P. à Sabuscles
- de ce fait, le village de Sabuscles demande d'intervenir auprès des Télécom pour la mise en place d'un poste téléphonique extérieur (cabine ou autre).

Le Maire, considérant :

- que la demande de Madame Coste est tout à fait légitime,
 - que tous les villages sont désormais équipés en postes téléphonique privés,
- propose au conseil municipal de supprimer les P.A.P. de Sabulsoles, Mourèdes, Aubrias et du chef-lieu (permettant ainsi une économie pour la commune de 1700 F) et de demander la mise en place de postes extérieurs publics à Sabuscles et Aubrias.

Après en avoir délibéré, le Conseil est d'accord avec cette proposition.

3°) Projet piste forestière Malbosquet -Gorges. :

Messieurs François et Tilly informe le Conseil Municipal :

- qu'un ingénieur de la DDAF est venu sur place étudier le projet, en précisant que ces travaux, entrant dans le programme D.F.C.I. sont totalement pris en charge par les Fonds Méditerranéens.
- qu'un tracé sera proposé et soumis aux propriétaires concernés.

4°) Demande d'un dépôt de ramassage d'O.M. pour Les Barres :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande faite pour la mise en place d'un dépôt accessible facilement aux Barres.

Le Conseil, considérant cette demande justifiée, charge M. Tilly de prendre contact avec les personnes concernées et propose à M. Manificier la réalisation de cet ouvrage.

Il est d'autre part demandé à M. Manificier de remplacer la porte du dépôt de Sabuscles.

5°) Arrêté municipal :

Le maire donne connaissance de l'arrêté municipal du 1/09/88,

- interdisant la circulation de tous véhicules motorisés sur l'ensemble des pistes forestières à l'exception des riverains et services de la protection civile et de la forêt.
- une dérogation exceptionnelle et limitée dans le temps, signée par le Maire pourra être accordée s'il la juge valable.

* * * * *

QUE SE PASSE - T - IL à l'ÉCOLE DE MALBOSC ? * * * * *

Cette année, nous sommes 20 élèves, dont 4 venant de la commune de BONNEVAUX : 11 filles et 9 garçons. Il y a aussi 6 enfants de 2 à 5 ans qui vont à la garderie assurée avec bienveillance par Michèle.

Nous correspondons toujours avec les enfants de l'école de SANILHAC, près de LARGENTIERE avec lesquels nous échangeons toujours des lettres, des cassettes, colis et films vidéos ! Pour fêter Noël, nous préparons un petit spectacle avec chants, poésie et sketches sur le cirque ; peut-être le Père Noël passera pour ces et celles qui le méritent...

Une innovation pour cette année avec Monica qui vient nous faire découvrir la langue anglaise une fois par semaine par des chants, mimes et dialogues, ce qui a fait l'objet d'un Projet d'Action Éducative (PAE).

Nous avons assisté à un spectacle de l'ADDIM le 24 Novembre aux Vans, autour de musiciens indiens qui nous ont fait connaître et écouter sitar, tabla et tampura. Par ailleurs, plusieurs autres sorties sont prévues tout au long de l'année (notamment la visite du barrage de Sénéchas, la découverte des loups en Lozère et une projection de diapositives sur les abeilles d'Ardèche aux Vans). Plusieurs projets sont envisagés aussi :

- ◊ Un séjour à la neige en février pour redécouvrir les plaisirs du ski de fond ou de piste,
- ◊ une classe-patrimoine en mai avec les correspondants pour mieux comprendre la vie des premiers hommes en Ardèche en relation avec le Musée d'ORGNAC et l'Institut de Recherche Préhistorique de JALES,
- ◊ Une soirée d'observation du ciel avec lunette et télescope pour appréhender la science des astres que constitue l'astronomie.
- ◊ une visite d'apiculteurs pour mieux connaître la vie des abeilles et toutes leurs fonctions indispensables pour la vie des hommes.
- ◊ et pour les plus grands, la participation à des séquences d'initiation à la lecture rapide et fonctionnelle grâce au nouveau centre VACANCEZE de BESSEGES pratiquant l'enseignement assisté par ordinateur.

Enfin, nous espérons vous donner des nouvelles de ces sorties et projets dans un petit journal qui reprendra la vie de l'école au travers de nos meilleurs productions écrites, graphiques et mathématiques ...! Son premier numéro sortira au début de la nouvelle année 89 ! Tous ceux et toutes celles qui voudraient le recevoir peuvent le demander à l'école contre une participation financière modique

* * * A BIENTOT et BONNE ANNEE * * *

Les Enfants de l'école avec l'aide d'Alain, notre instituteur.

Ce qu'il faut savoir sur
" la spirochetose à tiques "

La **spirochetose à tiques**, dite **maladie de Lymé**, du nom de la ville où elle a été décrite pour la première fois aux Etats Unis, est une affection qui concerne tout particulièrement les personnes séjournant en forêt ou à la campagne.

Maladie évitable, bénigne, quand elle n'est pas méconnue et convenablement traitée, elle peut devenir grave lorsqu'elle passe inaperçue.

Cette maladie commence par un "**érythème migrant**", c'est-à-dire sur la peau, autour de l'endroit piqué par une tique, une auréole rougeâtre qui ne fait pas mal, qui ne démange pas et qui grandit pendant plusieurs semaines avant de disparaître totalement, même sans traitement.

Cette disparition ne correspond pas toujours à la guérison : dans les semaines, les mois, les années parfois, qui suivent, la maladie peut "se réveiller" ; sous forme de troubles nerveux et cardiaque, de douleurs articulaires, d'autres manifestations cutanées...

Comment "attrape"-t-on cette maladie ?

En étant piqué par une tique ou, plus exceptionnellement par des taons, des moustiques, porteurs du microbe de cette maladie.

Qu'est-ce qu'une tique ?

C'est une bestiole dont la taille varie, selon son âge, (et quand elle ne s'est pas remplie de sang), de celle d'une tête d'épingle à près de 1 cm de long. Ovale, noirâtre, sans ailes, elle se fixe sur la peau en y enfonçant sa "tête" pour se remplir très lentement de sang.

Elle peut rester fixée plusieurs jours, jusqu'à une semaine et atteindre alors la taille d'un pois (1 cm de diamètre environ), se présentant sous la forme d'une masse globuleuse légèrement allongée, luisante, lisse et d'un gris de plomb. Pendant toute la durée de son "repas", la tique reste très fermement attachée à la peau.

Elle se fixe de préférence là où la peau est très fine, aux aisselles, au niveau des plis, dans la zone génitale, derrière les genoux etc....
A aucun moment, la piqûre n'est douloureuse.

Où et quand "attrape"-t-on cette maladie ?

Plus particulièrement dans les sous-bois légèrement humides.
Il existe en effet plusieurs sortes de tiques et celle qui transmet la maladie vit presque exclusivement dans les bois, les haies touffues, sur les fougères, les hautes herbes, les petits buissons.

On l'attrape essentiellement quand les tiques sont en activité, c'est-à-dire quand il fait chaud et si le temps est relativement sec.
C'est donc seulement pendant les heures chaudes des journées de la fin du printemps, pendant l'été et l'automne, que le risque est le plus grand.

Qui peut plus particulièrement l'"attraper" ?
Toutes les personnes qui fréquentent la forêt, quittent les allées et les sentiers bien dégagés et traversent des zones de fougères, herbes hautes, petits buissons. Sont donc plus particulièrement concernés les promeneurs, les pique-niqueurs, les ramasseurs de champignons, chasseurs et tous les professionnels de la forêt.

Comment éviter la maladie ?

On peut prendre certaines précautions :

- en portant des vêtements bien fermés, des vêtements clairs et unis qui permettront de mieux voir les tiques qui s'y déplacent.
- en période à risque, en recherchant, après toute activité en forêt, la présence des tiques sur la peau en ayant à l'esprit que les jeunes tiques sont très petites donc peu visibles et que ces bestioles affectionnent les replis de la peau.

Si une tique est trouvée fixée sur la peau, ne pas attendre qu'elle s'en détache d'elle même, mais l'enlever le plus rapidement possible (voir ci-après). En effet; si la tique est porteuse du microbe, elle restera fixée plus longtemps. Une tique enlevée le jour même de sa fixation ou le lendemain n'a pas eu le temps le plus souvent d'inoculer le microbe.

Après extirpation de la tique, surveiller le point rouge sur la peau correspondante à la piqûre.

Si dans les jours, les semaines suivant cette piqûre, se développe autour du point de celle-ci un tache rougeâtre qui grandit lentement pour former une auréole, voir rapidement son médecin.

Même si en l'absence de tout traitement, cette auréole régresse et disparaît en quelques semaines, ne pas considérer que la maladie s'est guérie d'elle même.

Voir son médecin est indispensable pour tout érythème migrant, même si une tique n'a pas été observée en train de piquer.

Cependant, que l'on se rassure :

- toutes les zones boisées ne sont pas infectées.
- dans une zone boisée reconnue infectée, toutes les tiques ne sont pas porteuses du microbe.
- une piqûre, même par une tique porteuse, n'est pas obligatoirement à l'origine de la maladie et cela d'autant plus que la tique fixée a été enlevée rapidement.
- même si une tique infectée est restée fixée longtemps avant d'être repérée et extirpée, la maladie n'a pas été à tous les coups inoculée, le signe de l'inoculation du microbe étant la tache rouge sur la peau, centrée sur la piqûre, s'étendant sur au moins plusieurs centimètres de diamètre et persistant pendant plusieurs jours.

- Si cet érythème migrant a été vu par votre médecin dans les jours suivant son apparition, celui-ci pourra vous appliquer un traitement. Ce traitement est rapide, très efficace, simple, sans danger et relativement peu coûteux. UN examen général par votre médecin et un de votre sang en laboratoire sont à conseiller dans les mois qui suivent la disparition de l'érythème cutané, pour confirmer l'élimination définitive du microbe de votre organisme.

COMMENT EXTIRPER UNE TIQUE DEJA FIXEE SUR LA PEAU ? :

Surtout ne pas l'arracher en tirant brusquement sur elle.

La "tête", fortement fixée dans la peau, se casserait à sa base et resterait dans l'épaisseur de celle-ci, pouvant être à l'origine de nodules, d'abcès cutanés, d'ulcérations, etc.

Dans un premier temps, appliquer étroitement sur la tique pendant au moins 10 minutes un tampon de coton imprégné de benzine, de détachant (genre triclo), d'essence, de gas-oil. L'éther trop volatile et devant être fréquemment renouvelé n'est pas à conseiller ; en outre ses vapeurs ne sont pas sans danger.

La tique sera ensuite détachée, en exerçant sur le corps une série de tractions légères (en serrant celui-ci avec une pince, à épiler par exemple, le plus près possible de la tête.

Un autre moyen consiste à déposer directement sur la tique une gouttelette d'huile (végétale ou minérale). La tique se détachera d'elle même le plus souvent, quelques heures plus tard. Désinfecter enfin le point de piqûre.

" Le Don de Moelle Osseuse "

QU'EST CE QUE LA MOELLE OSSEUSE ?

C'est le tissu situé dans nos os et qui fabrique le Sang, à ne pas confondre avec la moelle épinière.

QU'EST CE QUE LE DON DE MOELLE OSSEUSE ?

Cela consiste à se faire prélever un peu de cette moelle par ponction dans les os du bassin, sous anesthésie générale ou péridurale, afin de la greffer à un malade.

QUI PEUT ETRE DONNEUR DE MOELLE OSSEUSE, ET COMMENT ?

Toute personne entre 18 et 50 ans, en bonne santé. Il s'uffit de s'inscrire comme volontaire en téléphonant au centre de Transfusion Sanguine de PRIVAS : 75.64.00.46 et d'ANNONAY : 75.33.29.99,

où l'on vous donnera un rendez vous pour effectuer le bilan médical :

- un questionnaire sur votre santé, par un médecin du C.T.S.
- un bref examen clinique
- une prise de sang pour déterminer votre groupe tissulaire.

Les résultats de votre groupage sanguin et H.L.A. vous seront adressés, et vous serez, parallèlement inscrits sur le fichier national des volontaires, jusqu'à l'âge maximum de 50 ans. Si vous correspondez à un malade, vous serez convoqué au C.T.S. pour confirmer que vous êtes bien le donneur qui lui convient.

REALISATION DU DON DE MOELLE ET DE LA GREFFE

La date de la greffe fixée, un ou deux flacons de sang vous seront prélevés, et retransfusés le jour de votre Don de moelle osseuse. Ce dernier nécessite une hospitalisation de 48 H; avec anesthésie générale ou péridurale. Les frais d'hospitalisation et de déplacement sont pris en charge. Le Don ne doit rien vous coûter. Le malade reçoit sa greffe le jour de votre Don.

LES RISQUES DU DON ?

La Moelle se reconstitue spontanément. Le seul risque est celui lié à l'anesthésie. En France, un accident se produit une fois sur 13.000 ; ils ne sont pas toujours graves, mais peuvent l'être. Ce risque faible diminue encore quand il s'agit de sujets sains, comme les donneurs de moelle, mais il est fondamental à nos yeux que vous soyez informé de ce risque, aussi faible soit-il.

QUI A BESOIN D UNE GREFFE DE MOELLE OSSEUSE ?

Les malades dont la moelle ne fonctionne plus [aplasie] ou fabrique des cellules cancéreuses [leucémie]. la greffe est, pour eux, le seul espoir de guérison. Pour qu'elle réussisse, il faut que le groupe de HLA des globules blancs du donneur soit identique à celui du malade, ce qui est très rare.

Plus de 100 000 volontaires doivent être trouvés, en France, pour répondre aux besoins des malades qui sont souvent des jeunes enfant ou adolescents.

700 Donneurs sont recensés actuellement en Drome-Ardèche. L'objectif est d'en trouver 2 500.

MOBILISEZ VOUS. REPONDEZ PRESENT A L'APPEL DES MALADES.

Association Départementale d'Éducation Sanitaire et Sociale de l'Ardèche. Les centres de Transfusion sanguine de Privas et de Annonay, les Associations de Donneurs de Sang.

Le Conseil Départemental de la Croix Rouge Française de l'Ardèche
Les Ass. de donneurs d'organes et de tissus humains Drome et Ardèche.

◊ CAMPING ◊

" Le moulin de Gournier "

La préparation de la saison 89 est déjà en cours.

Au programme :

- Démarches administratives quant au classement.
- Finitions et retouches des travaux.
- mise en place d'un lieu de pratique du vélo tout terrain.
- Recherche de financement pour la remise en état du moulin qui servirait à la fois d'attrait culturel et de lieu à usage multiple.
- contacts avec des chantiers de jeunes pour le débroussaillage de la rivière.
- Contacts avec le comité départemental du tourisme et d'autres organismes spécialisés pour faire connaître le camping.
- un dépliant et des panneaux de signalisation sont à l'étude.

Et vous, combien de personnes pensez-vous y faire venir cet été (et même avant) ?

Il faut que cecamping communal fonctionne à 100 % dès cette saison.

C'est l'affaire de tous ! Qu'on se le dise.

Gilles COLAÏON.

◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊

DECOUVRIR EN MARCHANT ...

Il existe une façon saine d'occuper ses loisirs : découvrir en marchant.

Il existe des régions qui, par leur diversité des paysages, leurs patrimoines leurs climats sont propices à cette découverte.

Le Pays des VANS en est et se dévoile aujourd'hui.

Deux guides de petites randonnées sont édités par l'équipe "sentier" de l'Office du tourisme des Vans.

25 sentiers décrits, cartes et itinéraires; la faune et la flore rencontrées font l'objet de rubriques ; mots clefs et adresses à noter complètent chaque fiche.

◊ Pratiques et d'une belle présentation, ces 2 topo-guides permettront de sauvegarder chemins et pays ages, témoins de notre histoire.

Le tourisme utile, ça existe.

En vente tout frais dans les bonnes librairies de la région.

" Découvrir en marchant le canton des VANS "

1. Cévenne Ardéchoise
2. Ardèche Méridionale.

◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊

- TRIBUNE LIBRE -

Dans un petit village comme le nôtre, il y a comme partout un certain nombre de conflits inter-personnels et d'intérêts contradictoires qui ne sont pas forcément liés à la problématique classique droite / gauche. Il y a aussi comme partout (et c'est d'actualité) un certain nombre de contraintes budgétaires et fiscales qui font qu'on ne peut pas " tout faire tout de suite " dans une petite commune rurale aux si modestes ressources. C'est pourquoi il me semble indispensable que les groupes d'intérêts se retrouvent à l'échelon municipal à savoir sur MALBOSC :

* Les "anciens" natifs des Cévennes et exerçant encore à MALBOSC une activité socio-professionnelle,

* les résidents retraités et habitant la commune en permanence ou à mi-temps,

* les "néo-cévenols" incrustés ici malgré toutes les difficultés de tous ordres auxquelles ils ont encore à faire face,

* les parents d'élèves de l'école dont l'entretien dépend du budget municipal,

* les grands enfants des "anciens" qui assurent la vie de leur Comité des des Fêtes et qui ont réalisé la salle polyvalente de MALBOSC.

La meilleure façon de résoudre tous les conflits possibles et tous les malentendus éventuels réside à mon avis dans la confrontation collective des points de vue les uns avec les autres, sans mépris ni jalousie. C'est tout à fait dans cet état d'esprit que je suis moi-même candidat libre aux prochaines élections municipales de mars 89.

Un certain nombre de problèmes et de projets prioritaires demanderont l'obtention d'un consensus maximum afin de favoriser l'essor de notre commune et de faciliter la vie de ces habitants à savoir :

* La poursuite de la réalisation des réseaux d'eau des hameaux non encore alimentés,

* la réfection de la toiture de l'école qui est celle d'origine depuis le début du siècle,

* l'ouverture au chef-lieu d'une coopérative associative permettant l'approvisionnement local en produits de qualité biologique et l'écoulement des producteurs locaux,

* la constitution d'un parc de maisons locatives favorisant l'installation de familles nouvelles et actives,

* la protection de notre environnement contre les nuisances industrielles éventuelles (mines entre autres) et la promotion d'un capital touristique à dimension humaine avec le nouveau camping municipal entre autres.

Tout cela a déjà commencé ou a pu être envisagé par le Conseil Municipal actuel. Il y a encore à faire, mais il faudra beaucoup de bonnes volontés, tenaces et fidèles, pour assurer la réalité de ces projets. J'en suis ...!

Alain JOFFRE.

- TRIBUNE LIBRE -

Pélous de castagnéto
Espigno quâou s'y fréto.
Mais lou qué lou drouvis
S'en lipo et s'en nourris.

Combien de temps pourra-t-on encore entendre ce dicton ?

La châtaigne importée envahit le marché et on abandonne à son triste sort la châtaigneraie de Malbosc.

Les châtaigniers sont malades, certes, mais abandonne-t-on un proche malade ?

Certains font bien des efforts, et ça se voit ; mais en cas d'épidémie, traiter ici pendant que le voisin laisse en friche, ça ne sert à rien.

Et peu à peu, le pin envahit, et avec le pin, les risques d'incendies, et après les incendies... le désert.

Avant que ce pays ne devienne un désert, n'y a-t-il pas moyen de réagir ?

De nombreuses possibilités existent pour ceux qui ont la volonté de débroussailler, entretenir et produire, encore faut-il que ce soient les mêmes que ceux qui possèdent.

Honoré, Louise, Marcel... Vous qui avez des terres, vous qui aimez votre pays, que préférez-vous ? Le désert dans 25 ans ou des jeunes qui puissent y travailler maintenant ?

Dites nous le vite, il est bientôt temps de greffer.

Bogue de châtaigne
Griffe celui qui s'y frotte.
Mais celui qui l'ouvre
S'en régale et s'en nourrit.

Gilles COLADON

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇